

RÉSEAU : LOGIQUES ET STRATÉGIES MIGRATOIRES. NOUVEAUX ASPECTS DES MIGRATIONS INTERNATIONALES EN ILE DE FRANCE.

**Robert CABANES , Sylvie BREDELOUP, Alain MORICE,
Catherine QUIMINAL , Maryse TRIPIER¹**

Les chercheurs qui proposent ce programme appartiennent à des équipes et des disciplines différentes. Ils se sont constitués en réseau.

Le cadre recherché, celui d'un programme contractuel pluri-annuel, vise à rompre avec la logique des contrats d'étude à courte durée qui interdisent l'ouverture de "chantiers". Cette temporalité nouvelle nous conduit à anticiper sur les réalités liées à la présence d'immigrés et de populations issues de l'immigration et sur les processus qui sont déjà à l'oeuvre et se prolongeront dans les prochaines années, afin que la recherche ne prenne pas de retard sur les réalités qu'elle interroge.

La présence sur le sol français d'une importante population composée d'immigrés et de descendants d'immigrés est aujourd'hui un fait qui s'impose, par delà les doctrines en la matière, comme quelque chose d'irréversible. Elle a pu, dans le passé, être perçue comme provisoire et directement liée à la croissance de l'économie puis, plus récemment, en temps de crise, donner lieu à un certain consensus sur les bienfaits de l'intégration des immigrés déjà présents, combinée avec une fermeture des frontières aux autres. Ces enjeux, d'ailleurs présents dans de nombreux autres pays, renvoient à des choix souvent énoncés de manière passionnée.

Mais le climat d'urgence régnant autour de la question a sans doute contribué à limiter le développement d'une réflexion scientifique de longue durée sur l'immigration, vue, ainsi que nous l'envisageons, tout en respectant sa dimension historique, comme un phénomène social. Parmi les multiples problèmes qu'il nous semble nécessaire d'étudier, nous avons plus particulièrement retenu, pour leur caractère crucial, quatre thèmes majeurs : l'intégration, la famille, l'emploi et les filières migratoires. La recherche sera conduite en respectant deux impératifs : d'une part, porter attention aux politiques et aux stratégies, tant des intéressés eux-mêmes que des entités nationales à leur endroit et, d'autre part, associer les pays d'émigration et le pays d'accueil comme deux pôles inséparables d'une analyse globale.

Les thèmes ainsi proposés sont largement transversaux aux quatre projets de recherche spécifiques contenus dans ce programme. Leur formulation

¹ R. Cabanes est sociologue ORSTOM, et le coordinateur de ce programme; A. Morice est anthropologue au CNRS, associé à l'UR 54; S. Bredeloup est sociologue ORSTOM, dans l'UR 55. C. Quiminal est anthropologue (Université de Paris VIII et CEA); M. Tripiier est sociologue à l'Université Paris VII et celle de Paris VIII.

suffit presque à en justifier l'intérêt, surtout en Ile-de-France, région qui concentre actuellement plus du tiers de la population d'origine immigrée présente sur le sol français.

Le premier projet vise à étudier l'interaction entre les structures familiales et communautaires et les pratiques en matière d'intégration. Le deuxième, partant du constat que la nature des migrations s'est diversifiée, porte sur les nouveaux types d'immigrés, notamment qualifiés, face à l'insertion professionnelle. Le troisième prévoit une recherche sur les effets de la précarité juridique des immigrés employés illégalement. Enfin, le quatrième porte sur les flux migratoires et sur les circuits communautaires qui leur servent de support.

Ces quatre approches se recoupent et sont complémentaires : elles doivent aboutir à un enrichissement de la réflexion théorique générale sur l'immigration par delà les contingences imposées par la conjoncture.

Problématique générale du programme

L'intérêt et la spécificité du programme que nous proposons se situe à deux niveaux. Premièrement, il met en oeuvre une problématique qui consiste à privilégier les logiques des différents acteurs et à articuler les espaces sur lesquels se déroulent ces logiques. Deuxièmement, il tente de mettre en évidence et de prendre en compte les nouveaux aspects du fait migratoire.

Logiques et stratégies migratoires

Toute problématique est intimement liée à la définition de l'objet que l'on se donne à étudier. L'originalité de notre approche tient au refus d'appréhender l'immigration en général et les problèmes qui lui seraient afférents, comme si l'immigration était un fait social homogène, un état qu'on pourrait connaître uniquement par les statistiques d'un côté, un produit des politiques migratoires de l'autre.

De l'émigré à l'immigré, il s'agit pour nous de rendre compte des logiques, des stratégies des différents acteurs que sont les immigrés. Ces stratégies peuvent être contradictoires, elles peuvent être individuelles ou collectives, témoigner d'une rupture avec le pays, le village, la famille d'origine, ou au contraire d'un lien perpétué ou nouveau avec ces mêmes instances. Elles ne sont pas séparables des situations de départ, de même qu'elles ont des effets en retour sur le pays d'origine. Prendre en compte ce double espace, qui n'est pas simplement entendu comme espace géographique mais également comme espace où se nouent des liens économiques, sociaux et politiques, c'est un des moyens de saisir dans toute sa complexité le parcours des migrants et, finalement, le rapport qu'ils entretiennent avec la société française.

Les migrations du Sud ont été étudiées jusqu'ici de manière trop fragmentée. Soit on s'interroge, à partir des zones de départ, sur les causes et les modalités des parcours migratoires, et éventuellement sur leurs conséquences dans les pays d'origine : transferts d'argent, retours des migrants. Soit on étudie, dans les pays d'arrivée, les modalités de l'insertion urbaine à travers le travail, le logement, le quartier, les associations, les réseaux. Plus rarement le lien est fait à travers les personnes entre les lieux de départ et d'arrivée, alors qu'il est bien clair qu'il s'agit d'un seul et même phénomène. Il s'agit donc d'observer, sur les deux dernières générations, les stratégies des migrants étudiés dans le pays de départ et dans la région parisienne à partir d'unités sociales ou professionnelles concrètes (familles et villages, secteurs d'activités, catégories sociales), afin d'établir les logiques qui sont au principe des départs, des retours, de l'installation définitive dans le pays d'accueil et des liens entretenus par les personnes ou les groupes entre ces lieux. Cela sans perdre de vue que, derrière l'apparence des stratégies individuelles, l'analyse des dimensions collectives de ces stratégies reste l'objectif principal.

Les liens tissés ici et dans le pays d'origine ont une histoire et sont susceptibles de changements. C'est à saisir l'état actuel de ces liens, tant en ce qui concerne les immigrés de longue date que les nouveaux migrants, que l'on travaillera. On privilégiera en effet ce que nous avons appelé les "nouveaux aspects" du fait migratoire, à savoir d'une part les pratiques nouvelles des immigrés dont le séjour peut être considéré comme de longue durée (immigration de peuplement), et d'autre part les dynamiques concernant les "nouveaux migrants" (étudiants, travailleurs qualifiés).

Les nouveaux aspects du fait migratoire

De la migration de travail à la migration de peuplement

Si le terme même d'"immigration" n'a pas changé, il recouvre des réalités changeantes et de plus en plus hétérogènes auxquelles correspondent des politiques différenciées. Les migrations des années 60 ne sont pas identiques à celles des années 90.

Dans les années 60, au coeur de ce qu'il est courant d'appeler les trente glorieuses, se met en place une politique migratoire qui correspond globalement aux nécessités économiques du moment, à savoir le besoin d'une main-d'oeuvre composée d'hommes jeunes, célibataires, mobiles, non qualifiés. On parle alors de migration de travail. Le migrant est considéré avant tout et presque exclusivement comme force de travail.

Aujourd'hui, prendre en compte le fait que ce qui était considéré dans les années 60 comme migration de travail constitue désormais majoritairement une migration de peuplement, cela demande de réserver

une part de l'étude non seulement au regroupement familial, mais également aux enfants de migrants, même si l'on ne peut à proprement parler les faire entrer dans la catégorie des migrants. L'appréciation de leur apparition dans la vie sociale française est partie intégrante du processus migratoire.

Distinction croissante entre migrations Nord/Nord et migrations Sud/Nord

S'il existait, dans les années 60, quelques tentatives pour privilégier les flux migratoires en provenance de l'Europe, le pays d'origine des migrants n'était pas considéré comme décisif. Les potentialités qu'offraient en matière de main-d'oeuvre non qualifiée les anciennes colonies furent largement sollicitées. S'il existait un double marché du travail, il n'existait pas à l'époque de discrimination juridique marquée entre les migrants selon leur origine européenne ou non. Aujourd'hui, l'on assiste à une distinction croissante entre migrations Nord/Nord (CEE), assumées et réglementées, et migrations Sud/Nord, formellement arrêtées mais se poursuivant néanmoins par différents moyens. D'un côté, les citoyens européens ont libre droit de circulation, de l'autre, les ressortissants du Sud doivent remplir des conditions de plus en plus difficiles à réunir (regroupement familial), ou bien viennent de manière irrégulière, comme nouveaux arrivants ou comme épouses, grossissant ainsi la catégorie des clandestins et renforçant du même coup le secteur des activités non déclarées.

S'interroger sur les effets d'une telle différenciation sur la société française n'est pas sans pertinence pour qui s'intéresse aux processus d'intégration ou d'exclusion et de marginalisation, d'autant plus que les flux migratoires venant du Sud persistent malgré la fermeture des frontières.

Tension entre flux migratoires et politiques migratoires

En effet, et c'est là la troisième nouveauté qu'il semble important de prendre en compte, la tension entre dynamique de l'émigration et politiques migratoires des pays d'accueil est croissante.

Principalement économiques dans les années 60, et aujourd'hui également politiques (guerres, persécution des minorités), les raisons qui expliquent l'émigration des pays du Sud ne cessent non seulement de se renforcer, mais également de se multiplier. Les difficultés rencontrées par ces pays viennent maintenant s'ajouter à la dynamique propre des pôles d'immigrants qui se sont déjà constitués dans les pays d'accueil. En témoigne, par exemple, la part croissante des migrants d'Afrique subsaharienne dans le panorama des nationalités, dont le nombre est passé de 30.000 dans les années 60 à plus de 200.000 aujourd'hui.

Cette évolution s'inscrit dans le cadre des modifications macro-économiques considérables des échanges internationaux, la libéralisation des flux de biens et de services augmentant l'incitation à émigrer pour des raisons économiques et politiques. De telles mutations reflètent les transformations de la population des pays en voie de développement qui alimentent l'immigration.

Porosité croissante entre catégorie de migrants

On observe à présent, et c'est là la quatrième nouveauté qu'il est nécessaire de mettre en évidence, un décalage croissant entre les diverses catégories de migrants identifiées par le sens commun et la réalité des migrations, caractérisées par une porosité croissante de ces catégories, ce qui remet en cause les dichotomies traditionnelles, pourtant souvent encore en usage.

Ainsi, la distinction entre immigrants "politiques" et "économiques" (ou encore, entre "vrais" et "faux" réfugiés) interdit de voir que c'est en général un ensemble de causes qui conduisent un individu à chercher asile hors de son pays ; en outre, elle occulte la question de certaines minorités, pour lesquelles le déni de citoyenneté signifie une exclusion de l'accès aux ressources de leur pays.

De même, il paraît maintenant plus difficile que jamais de continuer à opposer migrations de travail et immigration de non-actifs, dans la mesure où, plus que proportionnellement frappées par le sous-emploi et les restrictions à l'embauche, les populations d'origine étrangère sont de plus en plus contraintes de travailler, notamment dans les activités informelles.

On pourrait faire des observations analogues sur la faible pertinence de certaines oppositions comme : travailleurs/étudiants (l'obtention du titre de séjour pouvant être, pour ces derniers, le support juridique leur permettant d'exercer une activité rémunérée) ; migrants temporaires/définitifs (l'expérience montre qu'il existe fréquemment une contradiction, liée à la crise dans les pays du Sud, entre l'espoir de retour et l'ajournement *sine die* des projets de retour ; d'autre part, les activités saisonnières sont parfois le point de départ d'une installation durable, quoique précaire au regard de la loi) ; et enfin, immigrés réguliers/clandestins (les régularisations, comme celles des sans papiers de 1981-82 et de certains demandeurs d'asile déboutés en 1991, ainsi que le faible taux d'application des mesures de reconduite à la frontière, rendent ce *distinguo* juridique très abstrait face aux pratiques migratoires concrètes).

Ainsi, de façon générale, il importe de mettre en place de nouvelles catégories qui rendent compte plus fidèlement de la complexité des comportements migratoires. En outre, les catégories de migrants sont de

plus en plus diversifiées. De moins en moins majoritairement masculines, elles couvrent à la fois les effectifs de travailleurs immigrés et leur famille, les migrants temporaires et la population destinée à s'installer définitivement.

Diversification au niveau des catégories sociales concernées

Hier massivement composée d'ouvriers, la migration semble aujourd'hui concerner également les classes moyennes : cadres (médecins, professeurs etc.), commerçants, employés, entrepreneurs.

Le contexte de crise a des effets contradictoires sur les populations issues de l'immigration : stabilisation et mobilité sociale pour certains, précarisation et marginalisation pour les autres. Les migrations sont des processus et doivent être traitées comme tels. Elles ne permettent pas de faire l'économie d'une réactualisation périodique. C'est à prendre en compte l'ensemble de ces mutations, à apprécier les nouveautés concernant le fait migratoire que s'attachera principalement le programme, afin de ne pas être en retard sur le développement des processus et ses conséquences sur le tissu social français.

Le programme de recherche présenté a pour but de mettre en évidence et d'élucider un certain nombre de ces aspects nouveaux des phénomènes migratoires afin de les saisir dans leur dynamique. Jusqu'ici ont été étudiées principalement les migrations de travail et, qui plus est, celles des travailleurs non qualifiés. En résumé, force est aujourd'hui de prendre en compte trois grandes mutations : la sédentarisation et notamment le regroupement familial, les migrations de nouvelles catégories de travailleurs et enfin, avec l'arrêt officiel de l'immigration, la constitution d'un stock de travailleurs sans papiers, qui viennent grossir les effectifs de l'emploi illégal.

Intitulé des projets

Quatre projets sont proposés :

- Pratiques et difficultés d'intégration des familles, politiques sociales et réseaux communautaires : le cas des Africains. Responsable : C. Quiminal.
- L'accès à l'emploi des diplômés de l'enseignement supérieur étrangers ou issus de l'immigration. Responsable : M. Tripier.
- Travailleurs étrangers dans l'emploi illégal. Responsable : A. Morice.
- Circulation migratoire ouest et nord-africaine et stratégies professionnelles. Responsables : S. Bredeloup, R. Cabanes.

Les deux derniers projets font l'objet d'un résumé ci-après.

Chaque projet possède son autonomie, dans le cadre d'une confrontation permanente sur la base de la problématique commune exposée ci-dessus. En outre, nous prévoyons la tenue de deux séminaires intermédiaires et d'un colloque international permettant de faire le point sur les recherches faites par des chercheurs aussi bien du Nord que du Sud sur ces mêmes thèmes.

Le programme est actuellement soumis, pour soutien, au Conseil régional d'Ile-de-France et aux institutions dont dépendent les chercheurs engagés. Il devrait pouvoir commencer à la rentrée universitaire 1995.

(Programme résumé par Alain Morice)